

# Compte rendu de Réunion

## Commission de Quartier 5.3

Saint-Michel – Le Busca - Empalot – Saint-Agne.

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2019**

➤ *Lieu* : Brique Rouge, 9 rue Maria Mombiola

➤ *Elus présents* :

- *Madame Sophia BELKACEM-GONZALES de CANALES, Maire de Quartier 5.3 (Saint-Michel, Le Busca, Empalot, Saint-Agne) ;*
- *Madame Marie-Pierre CHAUMETTE, Adjointe au Maire en charge des Espaces Verts.*

➤ *Intervenants:*

- *Monsieur Philippe GOLFETTO, Mission Transversale Projets – Direction Jardins et Espaces Verts – Mairie de Toulouse ;*
- *Monsieur Loïc GASCON et Mme Véronique LASSUS, Service Garonne et Canaux / Direction Environnement et Energie – Mairie de Toulouse / Toulouse Métropole ;*
- *Monsieur Claude BORIE, Service Communal Hygiène et Santé – Mairie de Toulouse ;*
- *Monsieur Philippe KEMPF, Référent de quartier – Direction de l'Action Territoriale – Mairie de Toulouse ;*
- *Monsieur Florent WAEGHEMAEKER, Chargé de Secteur – Direction de l'Action Territoriale – Mairie de Toulouse.*

Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES  
accueille et remercie les participants et présente

l'ordre du jour :

- Introduction sur la participation citoyenne à Toulouse (film) ;
- Présentation de la démarche Toulouse + verte ;
- Présentation du Plan Canal du Midi ;
- Présentation du plan d'actions de lutte contre les moustiques ;
- Eléments d'actualité du quartier ;
- Questions diverses.

**1- PRESENTATION DE LA DEMARCHE TOULOUSE + VERTE :**

➔ Présentation par Madame CHAUMETTE – voir diaporama de présentation

**Séances de questions / réponses :**

- Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES demande si les habitants ont la possibilité de proposer des lieux à végétaliser dans le quartier.
- Madame CHAUMETTE incite en effet les habitants à proposer des lieux dont leur végétalisation sera étudiée.
- Un membre de l'association Hasure demande s'il ne serait pas possible de regrouper toutes les actions réalisées sur le quartier en matière de végétalisations. De plus, il incite les habitants de l'opération logeant en appartement à fleurir leur balcon.
- Madame CHAUMETTE propose de mutualiser toutes ces opérations par quartiers en ayant une rubrique dédiée sur [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr). Elle rappelle le lancement en 2016 de l'action « Des fleurs sur mon mur » avec l'opération pied de façade. De plus, en 2017, les habitants ont été conviés à fleurir les balcons.
- Un riverain évoque la crainte des habitants d'Empalot de voir la disparition de plusieurs arbres due à la déconstruction et la reconstruction de bâtiments sur le quartier.

- Madame BELKACEM-GONZALES DE CANALES évoque l'impact minime de ces changements sur l'espace public car il y a un projet de végétalisation important sur le quartier d'Empalot en implantant encore plus d'arbres dans des espaces actuellement non exploités. Elle rappelle notamment que le quartier d'Empalot est un pionnier dans la Ville de Toulouse, car il est le seul à avoir porté la fête des balcons fleuris depuis des années. Les projets réalisés par le service de Madame CHAUMETTE complètent ce que les habitants du quartier d'Empalot faisaient déjà en termes de végétalisation.  
Elle termine en proposant une réunion avec les bailleurs sociaux afin de valoriser les logements sociaux avec le projet « Des fleurs sur mon mur ».
- Madame CHAUMETTE rajoute qu'une palette a été créée pour permettre de conseiller les habitants sur les différentes plantes et leur plantation.
- Une riveraine demande s'il est possible de s'inscrire à l'opération « Des fleurs sur mon mur » et demande les conditions de plantation à respecter sur les trottoirs. Elle se questionne aussi sur la construction de bâtiments devant la Maison des Associations qui semblait dépourvus d'espaces verts.
- Madame CHAUMETTE indique qu'il y a eu plus de 400 inscriptions et qu'il ne faut pas hésiter à s'inscrire même si la date pour les candidatures est dépassée. Elle évoque ensuite les contraintes pour réaliser une fosse de plantation sur les trottoirs. Il faut laisser au minimum 1,40 m de largeur sur les trottoirs, sauf sur les trottoirs qui sont très étroits.
- Madame BELKACEM-GONZALES DE CANALES rappelle que le projet de la ZAC Niel 2 n'empiète pas sur le jardin Niel. Elle indique la création d'espaces verts, au niveau du cœur d'îlot des habitations. Pour répondre en détail à cette riveraine, elle lui propose de lui transmettre par mail les plans de ce projet afin de visualiser au mieux le projet terminé.
- Un riverain s'exprime sur son incompréhension au niveau des arbres abattus et replantés par la suite.
- Si des arbres sont abattus, c'est parce que le plus souvent il y a des dangers pour les habitants ou qu'ils sont malades.
- Madame CHAUMETTE rappelle son intérêt pour la protection des arbres, à travers la création d'un service de l'arbre en ville depuis janvier 2018. Elle rappelle l'importance de protéger la nature en évoquant ses bienfaits. Il y avait 153 000 arbres sur Toulouse en 2014 et, depuis, plus de 18 000 arbres supplémentaires ont été plantés.

- Une personne dénonce la hausse de la densification sur la ville de Toulouse et prend exemple sur le quartier 5.2 de Madame LACROIX avec le projet Habitat Sauzelong qui propose la construction de plusieurs immeubles.
- Madame BELKACEM-GONZALES DE CANALES évoque le fait que Toulouse est la quatrième ville de France, et est l'une des plus attractives en termes d'économie. Plus de 6 000 personnes par an emménagent sur Toulouse. Elle rappelle que le projet Sauzelong n'est pas encore décidé et que Madame LACROIX prend le temps d'interroger les avis des associations et des habitants de son quartier pour co-construire intelligemment ce programme.  
De plus, cette cité de 500 logements des années 1950 à Sauzelong, nécessite une remise aux normes. Le bailleur s'est engagé à maintenir la même surface d'espaces verts et à les améliorer sur ce périmètre.
- Une riveraine s'interroge sur qui entretient la végétation située en bordure de rocade
- La DIRSO (Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest) et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) sont les services qui s'en chargent. Ils vont, par ailleurs, lancer un plan pour réaliser des plantations devant les murs anti-bruit.

## **2- PRESENTATION DU PLAN CANAL DU MIDI :**

- ➔ Présentation par Madame LASSUS et Monsieur GASCON – voir diaporama de présentation

### **Séance de questions / réponses :**

- Un riverain demande s'il a besoin d'une autorisation pour circuler sur le Canal du Midi.
- Madame LASSUS répond qu'il doit la demander auprès de « Voies Navigables de France » afin d'obtenir une vignette avec un droit de péage, elle l'invite à aller se renseigner sur le site internet directement.
- Un riverain remarque que la vidéo s'arrête à la Capitainerie du port Saint-Sauveur, est-ce que le plan va se prolonger jusqu'au Pont des Demoiselles ? Y va-t-il quelque chose de prévu au niveau des Cales de Radoub et quelle est la date prévue pour la fin de travaux ?

- Oui, le plan d'embellissement du Canal est prévu sur l'ensemble des canaux de la métropole mais, il y a une priorisation de certains secteurs. D'après les études programmatiques, les travaux sont prévus sur plusieurs années. Pour les Cales de Radoub, site majeur du patrimoine du Canal du Midi, il n'y a pas pour l'instant de projet, mais des discussions entre VNF et des porteurs de projets sont en cours.
- Une personne s'interroge ; est-il vrai qu'une partie des Cales de Radoub va être cédée pour faire des logements ?
- Madame LASSUS confirme qu'il n'y a pas eu d'accord trouvé sur ce sujet et donc le projet est en suspend au regard notamment de la mise en conformité des Cales.
- Un riverain demande qui est propriétaire de ce site ?
- C'est la Direction Territoriale Sud-Ouest de Voies Navigables de France donc l'État.
- Une remarque concernant le chancre coloré à Toulouse, des arbres ont été abattus entre le Pont des Demoiselles et Rangueil ? Qu'en est-il ?
- Madame LASSUS confirme que c'était un abattage nécessaire au vue de la dangerosité des arbres notamment devant les serres Municipales boulevard de la Marne. Elle rappelle qu'il n'y pas eu de chancre coloré de détecté sur les arbres le long du Canal du Midi sur la Commune de Toulouse par les Voies Navigables de France, lors de la dernière prospection.
- Un riverain déplore l'entretien des berges au niveau du bras droit de la Garonne côté Empalot, où sont les appareils de fitness. Il demande quand est-ce que les personnes occupants ces lieux vont être relogées. Il fait part d'un désir d'avoir une guinguette située à Empalot.
- Madame BELKACEM-GONZALES DE CANALES confirme la volonté de démanteler tous les camps illicites pour libérer l'espace public. Cependant, ce sont des populations extra-européennes et c'est donc à l'État d'accompagner le relogement de ces personnes et non à la Mairie de Toulouse. Elle informe le public de la situation du squat de la place Russell, il a été évacué de la majorité de ses occupants. Ils sont partis d'eux-mêmes vers un autre lieu route d'Espagne.

- Dans le cadre du Projet du Grand Parc Garonne sur l'île du Ramier, il est prévu un volet animations sûrement avec des structures flottantes sur le bras inférieur et supérieur de la Garonne. Une réunion de concertation aura lieu pour développer des guinguettes avec les habitants. Peut-être serait-il possible d'en intégrer une sur le bras supérieur des berges côté Empalot et côté île du Ramier.
- Un riverain demande si le nécessaire a été fait pour ne pas que d'autres « squatteurs » s'installent dans le bâtiment de la place Russell.
- Madame BELKACEM-GONZALES DE CANALES rappelle que le bâtiment est privé et que ce sont aux propriétaires de mettre en œuvre la sécurisation. Attention actuellement, ils ne peuvent pas intervenir car il reste encore une trentaine de personnes qui vont être relogées d'ici peu.
- Un projet va-t-il être réalisé?
- Madame BELKACEM-GONZALES DE CANALES confirme qu'il y a bien un projet imminent mais interrompu par 18 mois de squat.

### **3- PRESENTATION DE LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES :**

- ➔ Présentation par Monsieur BORIE – voir diaporama de présentation

#### **Séance de questions / réponses :**

- Un riverain s'interroge sur l'existence des répulsifs contre les moustiques tigres.
- Monsieur BORIE indique qu'on en trouve dans les commerces, mais il peut être intéressant de favoriser des plantes que les moustiques n'aiment pas telles que les géraniums, la citronnelle...
- Une riveraine s'interroge : Avec quels produits peut-on traiter les moustiques ?
- Monsieur BORIE signale qu'il ne faut utiliser que les produits bio, mais conseille d'éviter au maximum leur utilisation sur les espaces verts, le produit ne peut pas cibler que les moustiques mais tous les autres insectes.

- Une personne demande si les piscines attirent les moustiques.
- Monsieur BORIE explique que non, tant que les piscines sont en activité et régulièrement filtrées. Pour les autres plans d'eau lorsqu'il y a des poissons, des grenouilles, il n'y a pas de moustiques.
- Une personne demande l'efficacité des pièges à larves ?
- Il ne faut pas essayer de piéger mais plutôt empêcher les moustiques de pondre. Il faut se méfier des pièges à moustiques en vente sur internet.
- Une riveraine intervient pour signaler qu'il existe un système de protection à Blagnac c'est-à-dire qui évite la multiplication des moustiques.
- Toutes les villes de France sont concernées, c'est de la prévention avant tout qui est importante. Il faut éviter le développement du moustique.
- Une personne demande si le bord du Canal est aussi un endroit privilégié pour la multiplication des moustiques.
- Monsieur BORIE explique que l'eau du Canal n'attire en aucun cas les moustiques car c'est une eau dite vivante car il y a beaucoup de circulation et des poissons qui y vivent.

#### **4- ACTUALITES DU QUARTIER :**

- Point sur le dispositif de lutte contre les cambriolages ;
- Réunion sur l'aménagement de la rue Sainte Catherine ;
- Fresque de l'artiste CEET (Lien vers la vidéo YouTube, cliquez [ici](#)) ;
- Aménagement de la place Lafourcade.

En fin de séance, Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES annonce avec beaucoup d'émotions la démission de ses fonctions pour des raisons d'ordre personnel liées à sa vie professionnelle et familiale. Elle remercie les associations et les habitants investis dans la vie du quartier avec qui elle a eu plaisir à travailler.

La séance est levée sous les applaudissements de la salle